

Après avoir visionné des vidéos d'Étienne Chouard et/ou après, si vous avez de la chance, participé à une de ses conférences ou voir même mieux participé à un de ses ateliers constitutants, le plus dur reste à venir, à savoir **passer à l'action**, devenir animateur constituant.

Là, il vous faut de l'aide, une personne pour vous soutenir, qui a envie comme vous d'animer un atelier constituant. C'est important pour la suite, pour ne pas laisser tomber si cela ne marche pas comme vous le souhaitez, s'il n'y a personne à un rendez vous constituant, ne pas se laisser abattre, résister, se dire que cela ira mieux la prochaine fois. Donc pour résumer, pour se lancer, il faut au minimum être deux.

Tout ça, c'est de l'histoire vécue... ;-)

1. à préparer avant l'atelier

- bulletins de vote en papier (>150 g/m²), couleurs bleue, verte, jaune, rouge, violette. dimension 210mm x 20mm environ
Vert : "Oui", "Pour"
Rouge : "Non", "Contre"
Jaune : "indifférent/vote blanc" ,
Violet : "Objection",
Bleu : "Problème technique"; " Je ne comprends pas un terme, un mot, une expression
- Si vous êtes plus de 3 personnes, prévoir 1 numéro par personne sur un carré de 30 mm (numéro de parole).

2. Logistique

- Trouver une salle au calme. chez un particulier, dans un café (sans musique) ou dans une salle communale.

3. Matériel

- Bulletins de vote (voir §1)
- documents en lien à remettre à chaque nouveau participant (voir annexes)
- liste avec coordonnées des participants (pouvoir leur envoyer le compte-rendu de l'atelier) à faire pendant l'atelier constituant
- stylos et papier pour ceux qui auraient oublié
- tableau paperboard avec feutres
- café, gâteaux pour la convivialité

4. Informatique

- Créer un groupe Facebook pour dialoguer. Créer un évènement Facebook pour annoncer le prochain atelier constituant
- Renseigner le Wiki des gentils virus de l'avancement de vos travaux
- Gentils Virus Lorraine <http://lorraine.gentilsvirus.org/>
- Wiki des Gentils Virus <http://wiki.gentilsvirus.org/index.php/Accueil>

Déroulement type d'un atelier

- les personnes arrivent les unes après les autres
- collation offerte pour patienter et détendre l'atmosphère
- Rapide tour de table où chacun se présente succinctement (prénom, âge, profession, raison de sa venue..)
- distribution des bulletins de vote, papier stylos, documents (voir annexe) pour ceux et celle qui viennent pour la première fois
- Rappel de la séance précédente (sujet abordé, texte voté)
- chacun peut donner un sujet qu'il souhaite traiter. le sujet traité pendant la séance est voté ou tiré au sort
- Chaque groupe est composé de 6 à 7 personnes au minimum et ne dépassant pas 11 personnes. Trop de personnes ralentissent les échanges. Ils travailleront sur des sujets différents..
- Régulation des groupes
 - **Médiateur** (volontaire ou tiré au sort)
Rôle : intervenir si la rotation du tour de parole ne s'effectue pas, vérifier que tous puissent s'exprimer, recentrer sur le sujet en cas de débordement lors des échanges, calmer éventuellement l'agressivité ne pas couper la parole.
 - **Maître du temps de parole** (volontaire ou tiré au sort).
Rôle : surveiller et vérifier le temps de parole de chaque participant afin qu'il ne dépasse pas 2 à 3 minutes
 - **Secrétaire** (volontaire ou tiré au sort)
Rôle : prendre des notes tout au long des échanges pour une restitution en plénière le cas échéant
 - **Animateur** (volontaire ou tiré au sort)
Rôle : répond à tout appel des groupes ; vient modérer en dernier recours ; passe au sein des groupes pour vérifier que tout va bien, prévient chaque groupe lorsque le temps est venu de passer à l'étape de l'écriture ; se met à la disposition de chacun pour apporter, si nécessaire et si demande a été faite, de l'aide pour que chacun se sente à l'aise ou pour débloquer une construction de proposition stagnante ; rassure les participants quant à leur capacité et insiste sur le fait qu'on ne cherche pas la perfection ; respecte les productions des uns et des autres et n'intervient jamais sur le fond des idées émises au sein des groupes - reste neutre ; prévient chaque groupe quand le temps imparti au "travail" de l'écriture de la proposition d'article est terminé et invite le secrétaire de chaque groupe à aller inscrire la proposition sur le tableau.

- Règles entre participants :
 - ne pas couper la parole.
 - Rotation de la prise de parole au sein du groupe avec les numéros. Chaque personne souhaitant prendre la parole prend un numéro et s'exprime que quand la personne avec le numéro précédent a posé son numéro (fin de son intervention)
 - Attendre son tour avant de s'exprimer.
 - respecter le chronomètre ou le temps de parole
- à 30 minutes de la fin de l'atelier, écrire le texte selon le sujet qui sera mis au vote
- En fin d'écriture, le/la secrétaire de chaque groupe va inscrire sur le tableau la proposition d'article de son groupe.
- Une fois toutes les propositions d'articles de tous les groupes sont inscrites sur le tableau, la phase de vote commence.
- lecture des textes avant vote.
- Proposition par proposition, un groupe de travail l'un après l'autre :
 - Une personne de chaque groupe (se dévouant spontanément) vient présenter à l'ensemble des participants le fruit du travail du groupe :
 - lecture à haute voix du texte
 - expliciter le pourquoi du contenu de la proposition d'article (justifier le contenu).
- Une première votation au sein de l'ensemble des participants avec les bandes de couleur s'effectue - pour toute l'assemblée en même temps, la bande choisie par chacun est levée : vert "OUI", rouge "Non", jaune "indifférent/blanc" , violet "Objection", Bleu "Problème technique".
- **Sont traités en premier les "Problèmes techniques"** (donc tous les bandes papier de couleur "Bleue") et réponse est faite afin d'expliquer un terme utilisé au sein de la proposition qui pouvait demander un éclaircissement ou expliciter ou modifier une expression mal comprise ou encore modifier un mot ayant un sens paraissant incongru au sein d'une phrase.

Le but est double : premièrement il est impossible de prendre une décision lors d'un vote si il y a incompréhension d'un terme ou d'une expression et aussi d'affiner parfois un terme ou une expression au sein de la proposition d'article.

- **Puis sont traitées les objections** (donc les bandes papier de couleur "violette").

Toute objection doit être argumentée.

Le groupe proposant peut répondre à l'objection mais toute autre personne de l'assistance aussi.

Si l'objection n'est pas levée, demande est faite de proposition de modification au sein de la proposition ou d'ajout en fin de proposition de "particularités" ou de "précisions".

Une votation peut se faire au sein de l'assemblée afin de valider ou pas la modification, la particularité ou la précision apportée - ne seront utilisées que les bandes papier : "Pour", "Contre" ou "Neutre".

- Inscription sur le tableau des modifications apportées à la proposition d'article.
- **Vote final au sein de l'assemblée de la proposition d'article** modifié, affiné ou annoté.

Si le temps est suffisant il est possible de continuer à ce niveau à répondre aux nouvelles objections et d'affiner encore la proposition d'article.

Si le temps n'est pas suffisant ne seront comptabilisés que les votes "pour", "Contre" et "Neutre" pour déterminer si la proposition est acceptée ou pas par l'assemblée.

- Même processus complet pour le groupe suivant et sa proposition d'article.
- fixer une date pour un prochain atelier ;-)
- demander à chaque participant ce qu'il pense de l'atelier constituant, ses impressions, ses remarques positives et/ou négatives

Les ateliers constituants permettent aussi de découvrir ce que chacun peut apporter. Il n'y a pas de mauvaises idées, il y a juste à mettre en commun et à délibérer, cela fait du lien et du bien. Nous apprenons l'écoute, nous apprenons à respecter autrui lorsqu'il s'exprime. Chacun enrichit chacun, il y a de l'intelligence et du bon sens en chacun. Cela permet aussi de sortir de l'individualisme. Une société, ce sont des gens qui vivent ensemble sur un territoire et qui font corps, c'est comme une grande famille.

C'est aussi une sorte d'école politique qui fait que les gens se forment en s'occupant du bien. C'est donc vertueux.

Bons ateliers à toutes et à tous

Rémy Cahen
Gentil virus à Metz

Quelques informations

Un atelier constituant pour quoi faire ?

- Développer toutes les alternatives possibles, là où nous pouvons et avec toutes les personnes qui s'engagent à le faire c'est bien, nécessaire, important.

Rôles de la Constitution

- le premier droit qui va cadrer et contraindre tous les autres droits
- Figure en haut de la hiérarchie des textes de loi et toutes les autres lois lui sont subordonnées (lois, règlements, circulaires).
- Définit aussi ce que sont nos institutions et les relations des institutions entre elles (pouvoirs législatifs : le parlement soit l'assemblée nationale et le sénat, exécutifs : Président de la république, 1er Ministre, judiciaires : juges administratifs, juges judiciaires, conseil constitutionnel)
- Décrit comment sont désignés l'assemblée nationale et le sénat par exemple, quels pouvoirs, à qui, quelles limites, quels contrôles, la durée des mandats, la rotation ou non des charges, la reddition ou non des comptes, référendum d'initiative citoyenne ou pas, révocabilité des acteurs ou pas, chambres de contrôles citoyennes ou pas, séparation des pouvoirs ou pas
- Définit aussi les droits fondamentaux et les libertés fondamentales (liberté d'expression, d'opinion, d'aller et venir, de croyance religieuse, d'association ; les droits sociaux ; principes de préventions ; principes de précaution ; principes fondamentaux). C'est le bloc de la constitutionnalité.

Cela s'appelle la démocratie représentative. C'est en fait un oxymore car démocratie c'est le pouvoir du peuple et un vrai pouvoir du peuple ne peut être pris en otage par des représentants, les représentants ou mandataires devraient être au service du peuple, des serviteurs.

- Ce système actuel est déterminé par la Constitution qui a toujours été écrite par les hommes du pouvoir pour les hommes du pouvoir qui y inscrivent leur propre puissance aux dépens de la puissance du peuple.

- La Constitution devrait protéger la puissance du peuple en une démocratie. Elle devrait permettre aux citoyens de pouvoir « prendre la main » s'ils l'estiment nécessaire, de placer des garde-fous pour éviter les abus de pouvoir – tout pouvoir corrompt.

- La Constitution est donc actuellement le verrou de notre impuissance politique.

- Pour changer notre système actuel, il faut que le peuple puisse écrire sa Constitution pour devenir des citoyens, des adultes politiques.

- Un processus démocratique doit aussi pouvoir évoluer et s'adapter facilement au fil du temps., c'est un questionnement permanent des institutions. Il nous faut donc nous questionner et réfléchir à la façon dont on désigne ceux qui vont écrire les lois et aux principales règles d'une Constitution.

Prendre le problème à la racine pour faire une société juste, humaine, apaisée.

- Nous devons donc écrire notre Constitution et pour cela d'abord nous exercer.

Vote avec bandes papier couleur

- **Avantages de ce vote :**

Permet d'affiner la proposition.

Fait fonctionner l'intelligence collective.

Permet à un membre d'un groupe de "travail" de venir présenter des objections sur la proposition travaillée par lui et son propre groupe.

Évite la frustration car toutes les objections sont écoutées et traitées.

Évite la votation brute du oui/non et permet d'approcher le consensus.

- Utilisation possible de ce vote au sein d'un groupe en travail d'écriture de proposition d'article pour le choix d'une idée de fond ou même d'un mot ou d'une expression par exemple ou pour permettre de sortir d'une opposition qui bloquerait le groupe de travail. Au pire, en cas d'opposition franche et irréconciliable même avec le processus de vote au sein du groupe, possibilité au groupe de produire deux propositions différentes qui seront ensuite présentées - (cas extrême bien souvent inexistant mais toujours possible)